



LE BUREAU SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

30 AVRIL 2024
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - RH

1 - Tableau théorique des effectifs permanents 2024

II - SUBVENTION

2 - Demande de subventions au titre de la construction du multi-accueil 59 places

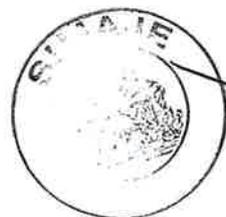
III - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

3 - Accueils de loisirs sans hébergement : service de restauration pendant les vacances d'été 2024

4 - Accueils de loisirs vacances été 2024 : besoin en personnel

IV - ADMINISTRATION GENERALE

5 - Convention entre le SIMAJE et le SDIS 65 relative à l'utilisation de l'ancienne piscine de la Coustète pour la formation et l'entraînement des sapeurs pompiers



Le Président,

Thierry LAVIT